

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue 19 février 2020 à 18h45.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sylvain Gagné,	Président, Parent
Josée Beaudry,	Parent
Pascal Lavigne,	Parent
François Paré,	Parent
Fanny Santarossa,	Parent
Benoît Lesage,	Parent (substitut)
Guillaume Brouillard,	Enseignant
Isabelle Courcy,	Enseignante
Éric Lemieux,	Enseignant (substitut)
Florence Dulac,	Élève
Alice Paquette,	Élève
Mylène Gagnon,	Personnel de soutien, Secrétaire

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Normand Phaneuf,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint

ÉTAIENT ABSENTS

Sylvain Messier,	Parent
Martin Nadeau,	Enseignant
Suzanne Forand,	Enseignante
Francis Labranche,	Services complémentaires
Catherine Baudin,	Membre de la communauté

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Sylvain Gagné accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h45.

22CE1920-031 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Sylvain Gagné présente l'ordre du jour. Il ajoute un point au varia concernant l'utilisation du cellulaire.

Il est proposé par M. François Paré et appuyé par Mme Isabelle Courcy:

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22CE1920-032 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2019

Monsieur Sylvain Gagné demande si des modifications sont nécessaires sur le procès-verbal du 4 décembre.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par M. François Paré:

QUE le procès-verbal du 4 décembre soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 Suivi au procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2019

3.1.1. Projet de loi 40

Monsieur Normand Phaneuf présente un document remis aux directions d'école concernant ce projet de loi. Il en explique les grandes lignes et les changements concernant le CE et les enseignants. Il mentionne ce qui a changé depuis la première version. Mme Josée Beaudry et M. Pascal Lavigne arrivent à 19h00.

3.1.2. Code vestimentaire

Monsieur Normand Phaneuf explique qu'après avoir discuter avec le personnel de l'école, le règlement concernant la longueur des jupes ne changera pas, mais sera appliqué avec diligence par le personnel de l'école. Un comité formé pour l'année prochaine étudiera l'ensemble du code de vie.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de questions du public.

22CE1920-033 5. CALENDRIER DES NOUVELLES ACTIVITÉS

Monsieur Normand Phaneuf présente le calendrier des activités. Il ajoute une activité du groupe de danse parascolaire.

Il est proposé par M. Benoit Lesage et appuyé par M. Sylvain Gagné:

QUE le calendrier des activités soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

22CE1920-034 6. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2020-2021

Monsieur Normand Phaneuf présente la grille-matières. Il introduit les deux niveaux de mathématiques en 4^e secondaire pour l'année 2020-2021 et mentionne que pour la 5^e secondaire, cela sera pour l'année 2021-2022. Il explique le processus pour la sélection des élèves. Dans la grille pour le 2^e cycle du secondaire, un membre remarque qu'il faut changer les « Arts » pour « Arts et multimédia » et que tous auront ce choix par défaut. Pour la 5^e secondaire, on doit modifier « Arts » pour « Arts architecture ». Mme Fanny Santarossa arrive à 19h35.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par M. Sylvain Gagné :

QUE la grille-matières soit approuvée avec les corrections.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

22CE1920-035 7. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2020-2021

Monsieur Normand Phaneuf parle d'une campagne de financement de vente de brosse à dents en bambou au coût de 5 \$ l'unité. Les élèves de la 5^e secondaire la feront en avril pour amasser de l'argent pour leur bal, ce qui permettra également de voir la rentabilité de cette campagne. Selon les résultats, le CE

décidera de sa pertinence pour tous les niveaux en 2020-2021. Les profits iront à l'élève, mais devront être utilisés pour les activités de l'école.

Il est proposé par M. Benoit Lesage et appuyé par M. François Paré :

QUE la campagne de financement soit approuvée pour la 5^e secondaire cette année. Le CE statuera en mai pour décider si elle sera utilisée l'année prochaine sur la base du résultat obtenu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. PLAN D'INTÉGRATION DE COSP (CONTENU EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE)

Monsieur Patrick Saumure explique le document aux membres. Il a été produit pour les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaires cette année. Pour les 4^e et 5^e secondaires, il est à titre indicatif seulement. Ce document vient du ministère et se veut un outil pour aider les jeunes lors de leur choix de carrière. Un membre propose d'informer les élèves de la possibilité de faire une journée « Étudiant d'un jour » dans l'institution de leur choix.

22CE1920-036 9. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Josée Beaudry mentionne que lors de leur rencontre, il a surtout été question du projet de loi 40. Elle aborde le sujet des frais de transport obligatoires à tous les élèves du PEI qui utilisent ce service. Puisque l'école n'a plus de secteur, mais est maintenant considérée comme un bassin, les frais s'appliquent à tous les utilisateurs du transport. Le CE souhaite faire des représentations auprès de Madame Anick Héту (directrice de l'organisation scolaire) et de M. Éric Racine (directeur général) pour que les élèves de l'Envolée n'aient pas à payer le transport car ils font partie du bassin d'alimentation de l'école.

Il est proposé par M. François Paré et appuyé par M. Benoit Lesage de donner le mandat à M. Sylvain Gagné et à Mme Josée Beaudry de transmettre nos représentations sous forme de lettre à Mme Anick Héту et à M. Éric Racine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance.

11. POINT D'INFORMATION DE L'ÉCOLE

Madame Isabelle Courcy parle du carnaval PEI qui fut un succès et qui pour la première fois se déroulait ici et non à JH Leclerc. Un membre propose éventuellement d'acheter des équipements pour permettre de tels événements (équipement de son, de projection...). M. Patrick Saumure mentionne les événements à venir pour le mois d'avril.

12. VARIA

12. 1 Utilisation du cellulaire à l'école

Monsieur Sylvain Gagné demande quelles sont les balises pour l'utilisation du cellulaire en classe. La direction explique qu'ils y ont droit sur permission de l'enseignant et à des fins pédagogiques. Il est suggéré pour les examens de fin d'année que les élèves soient avisés de le garder à la maison à cause des directives ministérielles.

22CE1920-037 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par M. Éric Lemieux et appuyé par M. Sylvain Gagné:

QUE la séance soit levée à 20h30.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Sylvain Gagné
Le président

Normand Phaneuf
Le directeur